

12-04-2021

AVIS aux étudiants de 2ème années licence

Procédures du stage obligatoire

La direction des stages de l'IHEC Sousse informe les étudiants de 2ème années licence qu'ils devront effectuer un stage obligatoire de 2 mois pendant l'été de l'année 2021, et ce en vertu de la nouvelle réforme du système LMD. Le stage se déroulera du **05 Juillet** jusqu'à **05 Septembre 2021**.

Après l'achèvement du stage, chaque étudiant doit déposer une attestation et un rapport de stage. Les soutenances auront lieu à partir du **15 Septembre 2021** suivant un planning à élaborer ultérieurement.

Les étudiants concernés doivent procéder au paiement des frais d'assurance (**2 dinars**) via le site **www.inscription.tn**

Il est à noter également qu'il n'y aura pas d'encadrement et les étudiants doivent élaborer leurs rapport de stage en se basant sur le cours de "Méthodologie d'élaboration d'un rapport de stage".

Ne seront autorisés à effectuer des stages que les étudiants qui ont réussi à la session principale et à la session de rattrapage.

Pour plus d'éclaircissement, une note explicative plus détaillée sera publiée et une réunion d'information sera organisée prochainement.

La direction des stages

